

**Installations Classées pour la Protection de l'Environnement -
Dossier SPIC TECHNIDEC - Autorisation d'exploiter ses activités exercées
3, 6 rue Becquerel et 8 rue Branly à Besançon -
Information du Conseil Municipal**

Mme l'Adjointe BULTOT, Rapporteur : Par pétition en date du 26 juillet 2000, M. le Directeur de la SARL SPIC TECHNIDEC sollicitait de M. le Préfet du Doubs l'autorisation d'augmenter la capacité de fabrication de son entreprise, d'élargir les gammes de traitement et de restructurer les activités sur trois sites voisins en zone industrielle de Châteaufarine 3 et 6 rue Becquerel et 8 rue Branly.

Cette entreprise est spécialisée dans l'application de peintures sur pièces industrielles de petites à grandes séries.

Le Conseil Municipal de la Ville de Besançon avait formulé un avis favorable sur ce projet en date du 18 décembre 2000.

Au terme de la procédure, M. le Préfet a autorisé, par arrêté préfectoral en date du 4 mars 2002, l'industriel à exercer son activité sur ces nouveaux sites.

Les membres du Conseil Municipal sont informés de la suite donnée à ce projet.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Récépissé préfectoral du 12 juin 2002.